



DÉCISION

N° : 2025- 464

Exécutoire le : 22 DEC. 2025

Publiée / Notifiée le : 22 DEC. 2025

Visée le : 19 DEC. 2025

COMMANDE PUBLIQUE

Marché 25049 :

Fourniture et pose des éclairages publics des ZAE de Grand Lac

ATTRIBUTION

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 22 juin 2021 et du 30 janvier 2024 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée en date du 22/10/2025

Considérant la nécessité pour Grand Lac de procéder au remplacement de l'éclairage public des ZAE

Considérant l'analyse des offres

Considérant l'offre de l'entreprise Citéos Bronnaz, domiciliée, 8 Avenue du 8 Mai 1945 730000 Barberaz

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

De signer le marché n°25049 avec l'entreprise Citéos Bronnas pour un montant forfaitaire de 88 694.10 € HT

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- L'entreprise titulaire: Citéos Bronnaz

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice-Président Commande publique, travaux patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 19/12/2025 08:16:02

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2025-464 : Marché 25049 : Fourniture et pose des éclairages publics des ZAE de Grand Lac - Attribution

Date de transmission de l'acte : 19/12/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 19/12/2025

Numéro de l'acte : Dec2229 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20251219-Dec2229-AI

Date de décision : 19/12/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
- 1.1. Marchés publics
- 1.1.1. Délibérations
- 1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA